

Des réfugiés racontent

Pour des raisons de sécurité, la plupart des réfugiés étaient obligés de témoigner anonymement. Un Togolais commença par formuler des critiques accablantes de l'Office des étrangers de Tobback: «Nous sommes traités comme des criminels. On prend des photos et des empreintes digitales. Ensuite, on est interviewé pendant cinq minutes.

Un véritable interrogatoire qui me fait penser à ceux des militaires au Togo. Tu te sens comme un inculpé. L'interrogateur considère que tu mens et que ton seul but est de profiter. Alors, on te conduit dans la salle d'attente. Là, un fonctionnaire vient t'annoncer que tu dois quitter la Belgique dans les cinq jours. Tu es complètement affolé. Ton monde s'écroule. Tu pensais être en sécurité mais on te renvoie à l'enfer.»

Pas de place pour des réfugiés

Nombre de villes et communes refusent d'inscrire encore des réfugiés. Un demandeur d'asile zairois: «La commune a d'abord refusé de m'inscrire parce que mes papiers n'étaient pas en ordre. C'était un mensonge. Par après, le fonctionnaire m'a annoncé froidement au guichet qu'on avait interdit de m'inscrire. Ordre du bourgmestre.

Il y aurait trop de demandeurs d'asile. Le bourgmestre viole tout simplement la loi. Envers les réfugiés, cela ne pose aucun problème. J'ai fui le Zaïre parce qu'il y règne une véritable dictature. Je constate qu'en Belgique également je ne bénéficie pas du moindre droit démocratique et social. Comme demandeur d'asile, on est à la merci de tous.»

Le CPAS organise la pauvreté

Légalement, les demandeurs d'asile ont droit à une assistance financière du CPAS. Mais celui-ci viole également la loi, comme en témoignent plusieurs réfugiés. Un couple du Tchad ne reçoit pas d'aide depuis un an. Leur premier enfant va venir au monde incessamment. Ils ne savent plus de quel bois se chauffer.

Le CPAS reprochait à un réfugié du Burkina Faso d'aller trop souvent chez le médecin. Il avait passé deux visites pour une maladie qui traînait en longueur. D'autres racontaient comment ils devaient survivre avec 150 frs par semaine en plus de quelques modestes paquets de nourriture.

Pour les réfugiés dont la demande est refusée la situation est dramatique. Ils ne reçoivent rien. Les autorités belges leur mettent le couteau sur la gorge: retourner ou vivre dans la misère extrême, sans toit, vivant dans la hantise permanente d'être arrêté.

Pas de quotas pour l'exploitation

Aboe vient de Côte d'Ivoire. Il a fondé une organisation, Truth (Vérité), dans le but de défendre les intérêts des demandeurs d'asile. Une de ses vérités est la suivante: «L'Occident prétend être submergé de réfugiés. On instaure des quotas pour les demandeurs d'asile. Mais quand il s'agit d'exploiter et de piller l'Afrique et l'Asie, l'Occident ne connaît pas de quotas. Les richesses ne cessent de prendre le chemin de l'Occident. Nous voulons également diffuser cette vérité-là.»

Frontières Ouvertes dénonce l'Etat belge

Commission d'enquête sur le traitement des demandeurs d'asile

Frontières Ouvertes a organisé un tribunal. Accusés: les ministres de l'Intérieur (Tobback) et des Affaires sociales (De Galan), de nombreuses communes, des CPAS. Délits reprochés: expulsions violentes, traitements humiliants, incarcérations sans procès, refus d'aide sociale, séparation de ménages...

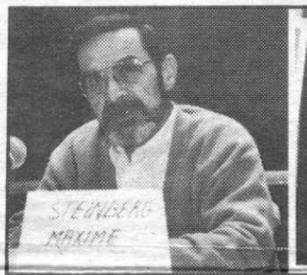
Norbert Van Qverloop

Sous la présidence d'Anne Maeschalk, avocate à La Clé à Schaerbeek, la commission a entendu les témoignages de demandeurs d'asile au sujet des traitements infligés par l'Etat belge.

Enfermer les réfugiés mènera à des camps d'extermination

L'historien Maxime Steinberg, auteur de livres sur la persécution des juifs, a dépeint la politique à l'égard des réfugiés juifs provenant de l'Allemagne nazie. La Belgique fermait alors ses frontières en avançant l'argument: «Les réfugiés juifs constituent un problème humanitaire. La Belgique ne peut être victime de la politique menée par d'autres pays.»

En 1938, après le pogrom anti-juif de la Nuit de Cristal, la Belgique a laissé entrer des réfugiés au compte-gouttes. Ils étaient enfermés notamment à Merksplas, où sont enfermés des réfugiés aujourd'hui. Lorsque la guerre a éclaté, des milliers de juifs ont été déportés



En haut: Me Anne Maeschalk (La Clé), Vincent Lurquin (MRAX) et Anne Morelli (ULB). En bas: Maxime Steinberg (historien), Me Georges-Henri Beauthier et Me Jan Fermon (PTB).

dans des camps en France. En collaboration avec Vichy, les nazis ont transporté ces réfugiés en train vers les camps d'extermination. Steinberg note: «Les étrangers et les réfugiés sont toujours considérés comme une menace. D'où le fait que cette matière est toujours traitée par la Sécurité d'Etat. Tôt ou tard, cette politique mènera inévitablement à des camps d'extermination, comme l'ont déjà montré les nazis.»

Organiser un puissant contre-courant

Anne Morelli, professeur d'histoire à l'ULB, a démontré que la Belgique a toujours mené une politique conservatrice à l'égard des réfugiés: «Victor

Hugo et Karl Marx furent expulsés de Belgique au siècle dernier. Les ouvriers français ayant défendu la Commune de Paris ne furent pas autorisés en Belgique. Ces communistes furent renvoyés en France où ils furent exécutés. Les antifascistes italiens, fuyant la terreur de Mussolini, ne furent pas non plus autorisés en Belgique.» Elle a ensuite exprimé ses craintes face à la surenchère raciste: «La problématique des réfugiés occupera une place importante dans la propagande électorale de tous les partis. Cette surenchère aggravera le climat raciste.»

L'avocat Georges-Henri Beauthier a avancé trois chiffres: «20.000, le nombre de réfugiés qui arrivent chaque année en Belgique. 250.000, le nombre de réfugiés qui fuient en un jour

du Rwanda en Tanzanie. Et un milliard de francs, le montant que la Belgique a trouvé en quelques jours pour envoyer des paras au Rwanda. Il est révoltant que la Belgique, un des pays les plus riches du monde, accueille si peu de réfugiés et qu'en plus elle ne leur accorde aucun droit démocratique et social. 95% des réfugiés qui arrivent en Belgique sont renvoyés.»

Vincent Lurquin, président du MRAX (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie), a souligné l'importance de la commission d'enquête: «Les demandeurs d'asile ne sont écoutés sérieusement nulle part. Au service des étrangers, ils sont traités comme des criminels et des profiteurs. Le Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides est dirigé par Bossuyt, candidat sur la liste électorale du VLD (libéraux flamands). Les propositions de ce parti concernant les réfugiés diffèrent très peu des points de vue des fascistes du Vlaams Blok. Par ce forum, Frontières Ouvertes donne aux réfugiés l'occasion de se défendre publiquement. C'est important et cela mérite d'être poursuivi.»

Les résultats de la Commission d'enquête seront publiés dans un Livre noir. Frontières Ouvertes organisera des commissions d'enquête également dans d'autres villes. Intéressé? Prenez contact avec Frontières Ouvertes, chaussée de Haecht 276, 1030 Bruxelles, 02/245.84.11.

Sikhs expulsés de leur maison

Un témoignage fort remarquable: Peter Van Lindt, du centre des immigrés de Saint-Trond, dénonçant sévèrement l'attitude raciste du bourgmestre CVP de Saint-Trond, Cleeren... « Chaque jour il envoi des policiers aux habitations des Sikhs. Une maison a été l'objet de 33 descentes policières. Officiellement, la police était à la recherche d'illégaux. Elle n'en a évidemment

jamais trouvé un seul. Ces descentes ne servent qu'à embêter ces gens. Le bourgmestre va faire évacuer sept maisons habitées par des Sikhs. On les met tout simplement à la rue. Cleeren veut se débarrasser de tous les réfugiés. Il est à l'origine du climat raciste à Saint-Trond. » Peter Van Lindt a loué les militants du PTB pour leur engagement en faveur des droits des Sikhs et des réfugiés.

Un appel pour la manifestation de Saint-Trond a été lancé par Peter Van Lindt le samedi 7 mai à 14h, départ Stationsplein (place de la Gare) sous les mots d'ordre: pas de descentes policières contre des réfugiés, pas de retours forcés, pour le droit au travail pour les demandeurs d'asile, pour un accueil correct des demandeurs d'asile.